



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 12.06.2012

L'an deux mille douze et le dix huit juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

**Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, THUEL, Mr LE ROCH.

**Absents** : Mrs BOUDES (excusé), RASKOPF, Mmes BONNÉ, CHAILLET, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, RAHOU.

N° 12/59

**Secrétaire** : Mr BALOUP.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Bertrand*

#### **ACTION PREVENTION DU DECROCHAGE SCOLAIRE**

Une action de prévention du décrochage scolaire a été mise en place au Collège du Saut-de-Sabo. Elle s'adresse à 11 élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> de Saint-Juéry qui présentent quelques difficultés scolaires et sont en situation de vulnérabilité familiale et environnementale.

Quatre ateliers ont été constitués animés par une psychologue clinicienne et suivis par la Directrice de la Maison des Ados.

Au regard de leur vécu sur les ateliers, le groupe des 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> a soumis l'idée d'une adhésion individuelle à la Maison des Ados en vue de rencontres mensuelles avec un groupe régulier de 4 à 6 jeunes.

*Adopté à l'unanimité*

La Maison des Ados met à la disposition des jeunes ses différents services pour prolonger les interventions au Collège.

Le coût de cette action a été estimé à 6 050 € dont 3 600 € de frais de personnel. Elle est financée par le P.R.E. à hauteur de 3 800 €, et par la ville d'Albi à hauteur de 1 500 €.

Il sera proposé que la commune de Saint-Juéry verse une subvention de 750 € à l'association Réseau Ados 81.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser une subvention de 750 € à l'association Réseau Ados 81 dont le siège social est à Albi, 11 rue du Roc.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 18 juillet 2012  
Jacques LASSERRE  
Maire